

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AU
SOUDAN

L'Ambassadeur

KHARTOUM, LE 25 Juin 1990

Cher Bobeur,

Merci pour votre lettre du 6 Juin qui vient de me parvenir et qui m'a beaucoup touché.

Grâce à la ferme position du gouvernement français et aux efforts de cette Ambassade, le gouvernement soudanais a donné son accord pour qu'une enquête approfondie puisse se faire sous l'égide de l'O.A.C.I.

Il s'agit là d'un progrès incontestable, puisque les autorités militaires soudanaises étaient, comme vous le savez, opposées à toute enquête sur le terrain. L'O.A.C.I. à Montréal est semble-t-il très désireuse de commencer son enquête. Elle s'est mise en relation avec le gouvernement soudanais.

Tout cela, bien évidemment, va prendre du temps, mais l'affaire est sur les rails. Comme quoi, il ne faut jamais désespérer.

Je vous tiendrai au courant, en temps voulu, du déroulement de l'enquête.

Bien amicalement

Marcel LAUGEL

M. Joël BESCOND
39, rue de l'Hôpital Militaire
59800 LILLE